

B 808. Fol. 317. — 1473, 1474. — Terrier des ruraux du mandement de Matafelon.

Apud Ysernorum.

Reconnaisances faites par les trente-trois hommes de *Ysernorum* et *Yssernorum* qui se reconnaissent hommes liges du duc de Savoie et tiennent de lui les biens et héritages dont chacun d'eux, fait une déclaration détaillée.

B 828. Fol. 719. — 1503. — Terrier des ruraux du mandement de Montréal en Bugey.

Apud *Ysernorum*.

Reconnaisances faites par Guillaume et Pierre Colliet, Jean et Jean Colliet, André Gojet, alias Sirchugoz, qui s'avouent hommes de Philibert, duc de Savoie et donnent une déclaration des biens qu'ils tiennent de lui en emphytéose.

B 10453. Fol. 142. — 1563, 1572. — Dénombrement donné au duc de Savoie en sa Chambre des Comptes de Chambéry de la seigneurie de la Balme, Saint-Julien-sur-Cerdon et appartenances par Jacques de Toulangeon dit de Vienne, seigneur de Ruffey, Commarin, Bouligneux, La Balme, Saint-Julien-sur-Cerdon, etc.

Premièrement le château et maison forte de La Balme, etc.

Item dient les dits seigneurs tenir et pocéder à cause de ladicte seigneurie de la Balme, Saint-Julien, la moitié des dixmes de la paroisse d'*Isarnorx*, dont sont les villages de Sessiaz, de Perrignaz, d'Itriaz, de Bussy, de Govreysiaz, d'Allenjon, de Tigniaz, de Charbillaz et Beaulregar, etc.

B 10737. — 1639, 15 décembre. — C'est l'adveu et le dénombrement que présente au Roy notre souverain seigneur et ballie à vous nosseigneurs tenant sa chambre à Dijon, Jehan de Regard, escuier, seigneur de Chaney, *Ysernozez*, Sorgieue et l'Hospital dépendants dudict Chaney.

En examinant ce dernier titre, je fus frappé de voir cet *Ysernozez* dans le voisinage des villages de l'Hopital, Chanay, près de Seyssel aux bords du Rhône et loin de Nantua.

Y avait-il là un autre Izernore? j'en acquis la certitude